CC de l'Aire à l'Argonne : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 6 533 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC de l'Aire à l'Argonne affichait un encours de dette de 1 M€, soit 154 € par habitant, une épargne brute égale à 6,7 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,2 ans.

Dette par habitant
154 €
1 M€ au total

Capacité de désendettement
3,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
6,7 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
674 € / hab.
4,4 M€ au total

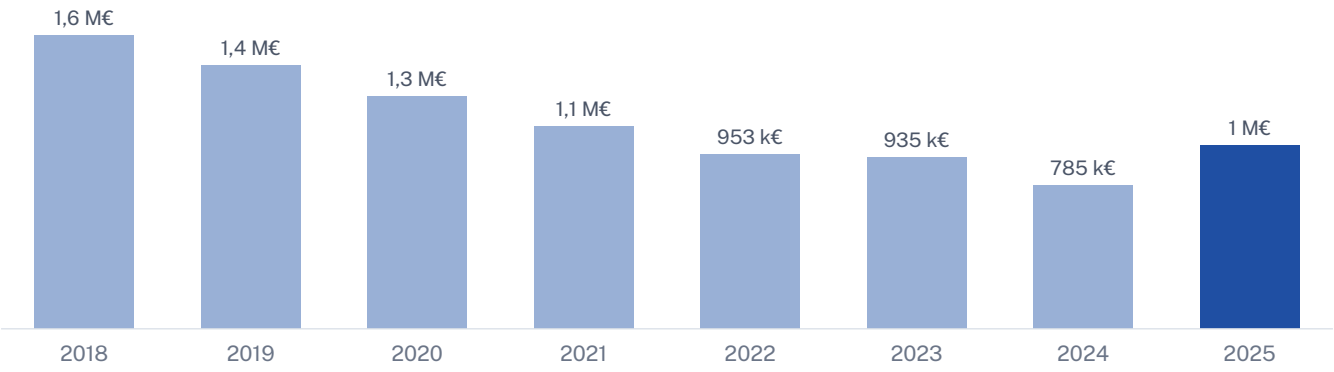
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	674 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	41,4 %	279 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	6,7 %	49 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	154 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	275 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	227 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 1,6 M€ en 2018 à 1 M€ en 2025 (-37,5 %). Valeur la plus basse : 785 k€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	1,6 M€	9,8 %	4,4 ans	347 k€
2019	1,4 M€	1 %	38,1 ans	557 k€
2020	1,3 M€	2,9 %	11,8 ans	605 k€
2021	1,1 M€	15,2 %	1,8 ans	197 k€
2022	953 k€	12,6 %	1,6 ans	729 k€
2023	935 k€	10,1 %	2 ans	598 k€
2024	785 k€	16,5 %	1 ans	1,7 M€
2025	1 M€	6,7 %	3,2 ans	1,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de l'Aire à l'Argonne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,6 M€ pour 12 projets
Part du coût des projets payée par l'État	34,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Construction d'une maison de sante intercommunale a seuil d'argonne - tranche 3	242 355 €
2023	DETR	Extension et rénovation du pôle médical à Pierrefitte sur Aire – tranche 2	229 176 €
2024	DETR	Construction d'une maison de sante intercommunale a seuil d'argonne tranche 2	219 002 €
2023	DETR	Construction d'une maison de santé intercommunale à Seuil d'Argonne – tranche 1	204 144 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Recrutement d'un maitre d'oeuvre pour la rehabilitation des vestiaires et la mise aux normes du stade de pierrefitte sur aire	7 924 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.